



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 14 Octobre 2025

Rapport 1.3 de l'exécutif régional : instauration du VMRR

Déclaration de Guy Zima au nom de la CGT

Dans la logique et la suite des avis du CESER issus de la commission Finances Europe votés très largement sur ce thème qui appelaient à la mise en place d'un Versement Mobilités, nous sommes maintenant à la phase concrète de mise en œuvre et l'exercice se corse et crispe un peu plus que les esprits.

Même si la forme retenue par le PLF 2025 n'est pas la proposition de la CGT sur l'assiette et le taux notamment, il n'en demeure pas moins une ressource nouvelle affectée, à la main de la région, chose que là aussi, le CESER appelait de ses vœux collectivement dans les avis budgétaires antérieurs.

La cohérence n'est plus une vertu semble-t-il lorsque des intérêts sont bousculés. Au vu des réactions issues du patronat avec des mots durs lors du comité des partenaires régional répétés ce jour et des indications sur ceux qui paieraient in fine la facture à savoir les salariés à travers les NAO. nous pensons que le chantage n'est pas une méthode de gestion des relations sociales, relève d'un autre temps et n'honore pas ses auteurs.

Si effectivement ce sont les salaires qui seront l'assiette de calcul pour toutes les entreprises à partir de 11 salariés, le taux de 0,15% ne sera pas économiquement rédhibitoire même s'il s'ajoute à l'existant.

Au regard des différentes aides et exonérations existantes, certains combats relèvent plus du dogme et de l'imaginaire que de la réalité économique.

Avec ces compléments, la CGT votera l'avis